

Image not found or type unknown



## appartement en indivision les droits

Par **marie34200**, le **20/02/2009** à **11:44**

bjr divorcée depuis 13 ans ayant eu la jouissance de l'appartement et mon ex mari le garage, il décide de mettre en vente ce dont je suis d'accord bien sur mais il exige un loyer en attendant que l'appartement se vende de 400 euros en a t il le droit ? j'ai une retraite de 800 euros et peut il me mettre dehors si l'appartement ne se vend pas vite merci bcp